

La perception sociale des risques: étude de cas sur les champs électromagnétiques en Belgique

Sébastien Brunet, Pierre Delvenne et Catherine Fallon

Université de Liège

SPIRAL (Scientific and Public Involvement in Risk Allocations Laboratory)

Introduction

Dans le cadre de cette étude, nous avons voulu mesurer la perception sociale du risque relatif à l'exposition aux champs électromagnétiques. Notre objectif était d'identifier les modes de connaissances auxquels se réfèrent des individus qui font face à un risque empreint d'un niveau élevé d'incertitude scientifique. Comment ce public, mobilisé autour d'une problématique complexe, acquiert-il un niveau d'expertise suffisant pour comprendre les enjeux multiples (sociaux, économiques, éthiques, politiques et environnementaux) d'une technologie sur la société et ses modes d'organisation ? Quelle vision a-t-il des acteurs politiques et subpolitiques (Beck, 2001) qui prennent part aux débats ? Quel niveau de confiance accorde-t-il à un monde politique qui, en cas de risque majeur, pourrait invoquer une démarche précautionneuse et récupérer une partie du pouvoir décisionnel qui semblait lui échapper (Brunet, Delvenne & Joris, 2007) ? En situation de haute incertitude scientifique, qui sont les experts ? Quelle relation entretiennent les différents *stakeholders*¹ avec les autorités publiques ? Le risque électromagnétique constitue un exemple éclairant de nouveau risque technologique, qui suscite une mobilisation sociale particulière et met en évidence les défis technologiques, sociaux, éthiques et politiques que nos sociétés occidentales doivent affronter à l'aube du XXI^e siècle.

Précisions méthodologiques

Il convient de donner quelques précisions sur la méthodologie que nous avons utilisée pour mener notre recherche. Elle peut se résumer en deux étapes. La première est relative à la collecte des données : nous avons fait le choix de recourir à la technique des groupes focalisés (Krueger, 1994) que nous avons réalisés en Belgique francophone entre avril et juillet 2007. Notre choix pour les participants s'est porté sur des citoyens déjà mobilisés et intéressés par la problématique des champs électromagnétiques, regroupés au sein d'une association ou un comité de quartier. Au total, cinq groupes ont été réunis, rassemblant chacun entre 7 et 9 participants.

La technique des groupes focalisés est un outil d'investigation en sciences sociales qui s'attache à la réalisation d'entretiens de groupe. Cette technique fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière dans le domaine de la perception sociale des risques. Cet intérêt s'explique principalement par le type d'informations que cette technique permet de recueillir par rapport à un certain nombre de questions ou de problématiques émergentes auxquelles sont confrontées nos sociétés modernes. A titre d'illustration, cette technique d'investigation a été mobilisée dans le cadre de recherches sur la perception sociale du développement des

¹ Par « stakeholders », nous nous référons à tous les acteurs concernés par les effets – directs ou indirects – d'un choix technologique particulier ainsi qu'aux parties prenantes à un dialogue visant par exemple à définir les règles procédurales structurant le processus décisionnel. Il est intéressant de souligner que les acteurs concernés ne sont pas toujours partie prenante au dialogue et vice-versa (Brunet & Houbaert, 2007).

biotechnologies modernes.

Les informations collectées grâce à un groupe focalisé sont le produit des interactions et de la communication entre les participants. Il faut en effet replacer cette technique dans le champ de la psycho-sociologie et plus particulièrement dans le cadre de la dynamique des groupes qui lui confère son originalité. Par rapport aux techniques quantitatives telles que les sondages d'opinion, les groupes focalisés peuvent apporter des éclairages très complémentaires et quelquefois même se présenter comme une véritable alternative aux techniques qualitatives traditionnelles telles que l'entretien en face-à-face.

La méthode des groupes focalisés est une méthode qualitative de recherche en sciences sociales favorisant l'émergence de toutes les opinions. Elle ne poursuit pas la promotion du consensus mais le recueil des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances des groupes cibles.

Les groupes focalisés constituent une catégorie particulière d'entretiens de groupe². Ces derniers représentent l'ensemble des techniques d'investigation sociale dans lesquelles plusieurs individus sont consultés simultanément dans un contexte déterminé. On obtient de la sorte un type d'information qui est le résultat des interactions entre les membres des différents groupes concernés.

Afin d'analyser des informations recueillies, nous avons mobilisé un second dispositif méthodologique répondant au nom de Cassandre. Ce logiciel libre d'analyse qualitative permet d'identifier les différents arguments ou opinions portés par les acteurs. Pratiquement, il assiste le chercheur dans la construction de catégories d'analyse – appelées registres – qui rendent compte de ces arguments.

Par rapport aux (nombreux) autres logiciels disponibles pour assister l'analyse qualitative (Jenny 1997, Lejeune 2007), Cassandre présente l'originalité de combiner deux *modus operandi*. D'une part, comme les célèbres logiciels d'aide à l'analyse qualitative (les CAQDAS, dont Nvivo et AtlasTI font partie), Cassandre permet au chercheur d'associer, en cours de lecture, un registre et un passage du corpus. Ceci permet de recenser comme des arguments ou des opinions les évocations non explicitement formulées. D'autre part, Cassandre offre également la possibilité de construire des registres 'semi-automatiques' comme des listes d'expressions ou de mots-clés qui rapatrient automatiquement tous les passages du corpus dans lesquels ces marqueurs apparaissent. Ceci permet, par exemple, d'identifier tous les passages contenant une relativisation comme « à mon avis » ou une opposition comme « ça n'a rien à voir ».

Le chercheur peut ensuite combiner les registres (même en cours d'élaboration) pour opérer des recoupements. Ceux-ci assistent l'interprétation ainsi que l'identification des passages pertinents pour l'illustrer.

Analyse transversale des cinq groupes focalisés

Nous avons souhaité analyser les données récoltées dans nos groupes focalisés en fonction de six questions de recherche transversales : la perception du risque, l'élaboration des connaissances relatives aux champs électromagnétiques, l'évaluation du risque,

²En particulier, la technique des groupes focalisés ne doit pas être confondue avec les récents développements sur méthode d'analyse en groupe (Van Campenhoudt & al. 2005).

l'identification des acteurs de la gestion du risque, la communication relative au risque et les aspects de mobilisation et d'intégration sociale.

1) La perception du risque

Les participants ont clairement montré que leur perception du risque était intimement liée au caractère « caché » de l'activité à l'origine de leur mobilisation. Leur perception du risque fut non seulement initialisée mais encore renforcée, selon eux, par cet exercice de dissimulation dont faisait l'objet l'installation des antennes GSM³. Dissimulation aggravée par le caractère illégal, voire malhonnête, selon les participants, de certaines activités.

Pour les participants, il ne fait aucun doute que les opérateurs de téléphonie mobile organisent délibérément cette dissimulation et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un concours de circonstances. Dans cette optique, les participants sont proches de partager l'idée d'une théorie du complot. Certains n'hésitent pas à supposer la complicité des pouvoirs publics avec les opérateurs dans cette vaste entreprise de dissimulation au nom d'intérêts essentiellement économiques (Jacquemain et Jamin, 2007).

La nature des champs électromagnétiques est telle que les individus sont incapables, sans appareils de mesure adéquats, d'en percevoir directement la présence ou les effets. Cette impossibilité de connaître directement la présence des champs électromagnétiques nécessite l'intervention d'experts scientifiques qui sont les seuls à pouvoir mesurer et donc « révéler » l'existence des champs électromagnétiques (Latour, 1989). Si la médiation scientifique est indispensable, par contre, une série de symptômes comme les maux de tête, les courbatures, le manque de sommeil peuvent mettre les individus en alerte par rapport à la qualité de leur environnement. Les personnes dites « électrosensibles » représentent une catégorie de la population particulièrement sensible aux effets liés aux champs électromagnétiques. Celles-ci, en leur qualité de « lanceurs d'alerte » (Chateauraynaud & Torny, 1999), peuvent quelquefois jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des groupes de résistance.

Il faut cependant nuancer la question de la confiance accordée par les participants aux experts. Si la connaissance et les méthodes scientifiques ne semblent pas poser de problème de légitimité et de confiance pour ce qui est de la mesure des champs électromagnétiques, il en va tout autrement pour l'identification des liens de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et l'apparition de pathologies spécifiques. Dans ce dernier cas de figure, il subsiste dans la littérature scientifique de nombreuses controverses et études contradictoires qui ne permettent pas de s'accorder sur une base commune. La disparité des normes acceptables selon les législations est un indicateur de cet état d'incertitude scientifique.

Les liens établis par les participants avec les affaires de l'amiante, du nucléaire et du sang contaminé sont tout à fait intéressants dans la mesure où sont réaffirmées les caractéristiques d'invisibilité du risque et de « complot ».

L'invisibilité des risques pour les citoyens-profanes est encore renforcée par leur dimension temporelle relativement longue. Les effets dommageables des rayonnements électromagnétiques sur la santé sont perçus par les participants comme étant des phénomènes à long terme. Les participants opèrent manifestement une différence entre les petits symptômes immédiats comme les maux de tête, et les effets plus significatifs sur la santé qui

³ GSM est l'acronyme de Global System for Mobile Communications. En Belgique, ce terme est employé pour désigner un téléphone mobile.

se développent à long terme, comme les cancers.

La perception du risque est également re-contextualisée à un niveau plus sociétal. Pour les participants, les champs électromagnétiques ne sont qu'un indice parmi d'autres d'un phénomène plus global lié au développement technologique et affectant la qualité de l'environnement tout en apportant du confort à la population consommatrice. Il en résulte une production inévitable de nouveaux risques sur lesquels les citoyens n'ont aucune maîtrise. L'identification par les participants d'un tel phénomène échappant à tout contrôle de la part des citoyens renforce encore le caractère « caché » des activités à l'origine des champs électromagnétiques. Il est à noter également que le moteur de ce phénomène est, selon les participants, essentiellement économique.

Les participants ont en règle générale le sentiment d'avoir une faible prise sur la situation, et ils font preuve d'un certain fatalisme quant à l'effet sur le long terme de leurs actions de résistance à un développement technico-économique qui leur paraît dramatiquement inéluctable.

2) Elaboration des connaissances relatives aux champs électromagnétiques

Les connaissances relatives aux champs électromagnétiques ont été développées par les participants selon différents modes opératoires. Premièrement, elles peuvent provenir du parcours professionnel/scolaire de certains participants. Deuxièmement, certains ont mentionné leur participation à différentes conférences au cours desquelles ils ont pu constituer leurs connaissances de base ou les améliorer. Troisièmement, les connaissances ont pu également se constituer à l'occasion de rencontres au débat à l'extérieur de l'association et ensuite à l'intérieur de celle-ci. Enfin, les connaissances ont pu être acquises ou complétées à l'aide de certains médias comme la télévision, la radio, la presse et surtout Internet.

De manière générale, d'élaboration de connaissances relatives aux champs électromagnétiques peut se distinguer en deux phases. Une première phase plutôt passive, au cours de laquelle les participants regardent par exemple une émission de télévision sur le sujet ou lisent un article dans un quotidien mais ne se renseignent pas forcément plus, puis une seconde phase plus active, qui se traduit notamment par une recherche poussée d'informations sur Internet, dans des revues spécialisées ou en consultant les notices d'incidence et autres documents officiels disponibles à la commune. L'expertise profane qu'ils accumulent notamment dans les comités de quartier peut parfois être considérable et leur permet de mettre le doigt sur des erreurs qui subsistent dans les informations officielles qu'ils reçoivent.

La plupart des participants ont un regard assez critique sur les connaissances acquises et rassemblées par eux sur la problématique des champs électromagnétiques. À plusieurs reprises au cours des entretiens, ils ont en effet insisté sur le caractère controversé des connaissances scientifiques en la matière. Si l'origine de ces controverses scientifiques est liée, selon les participants, aux modes de financement de la recherche, il subsiste malgré tout une incertitude irréductible qui rend la prise de décision politique extrêmement difficile.

Aux yeux des participants, il n'existe pas de « lieu » où la controverse est réglée en toute indépendance. Même une institution internationale comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) n'est pas considérée par les participants comme digne de confiance en la matière puisqu'ils peuvent trouver eux-mêmes un nombre considérable d'études qu'ils qualifient de scientifiques et qui ne sont pas reprises ou mentionnées par l'OMS, qui

recommande par ailleurs une norme que la plupart juge trop permissive au vu de l'incertitude qui subsiste.

Cette absence de lieu institutionnel où la controverse peut être résolue, ou à tout le moins où les connaissances scientifiques peuvent être réunies, inquiète les participants sur la qualité des décisions qui doivent être prises par les pouvoirs publics. Il s'agit selon eux d'un véritable manque dans les procédures de prise de décision puisque aucune institution publique ne semble capable de faire ce travail de collecte d'informations scientifiques.

Les participants aux groupes focalisés mettent également en évidence le caractère ardu de l'élaboration de connaissances car ils n'ont pas toujours la formation requise pour comprendre une telle problématique, qui nécessite un investissement important en temps, en énergie et en argent. Ils soulignent très souvent, le rôle indispensable du comité de quartier ou de l'association sans laquelle ils ne parviendraient pas à agir et/ou être entendu de la même manière.

3) Evaluation du risque

La question de l'évaluation du risque dépend de l'expertise disponible en la matière et de l'état général des connaissances scientifiques. Cette évaluation ne peut être conduite par les citoyens-profanes eux-mêmes en raison de la nature des risques liés aux champs électromagnétiques que nous avons évoqués plus haut.

En outre, une évaluation du risque dépend fortement des comportements individuels tant en matière de prévention que d'utilisation d'un certain nombre d'appareils.

Les participants aux groupes focalisés ne sont jamais tout à fait contre les nouvelles technologies. En attendant plus de certitudes scientifiques, ils plaident en général l'utilisation parcimonieuse des technologies à risque électromagnétique. Ils mettent également en avant plusieurs mesures qui rendraient à leurs yeux le risque plus acceptable, comme l'impérieuse nécessité de faire prévaloir la santé sur l'économie, ce qui ne leur semble pas être le cas de la part des acteurs politiques et des opérateurs.

Ils plaident pour une uniformisation de la norme de pollution électromagnétique acceptable afin de permettre aux consommateurs de sortir du flou juridique et informationnel et de tenter d'évaluer le risque sur une base qui serait commune.

D'autres propositions intéressantes ont encore été avancées afin de pouvoir évaluer le risque électromagnétique conformément à leurs attentes. Parmi celles-ci, retenons celle visant à rendre obligatoire l'enquête de voisinage avant l'implantation d'une antenne (en d'autres termes, ne pas se limiter au simple affichage, procédé décrié plus haut) et informer plus de riverains que ce qui est le cas pour l'instant, ou encore celle justifiant la requête d'un permis d'environnement qui s'ajoutera au seul permis d'urbanisme nécessaire avant l'implantation d'une antenne.

Cependant, même si l'argument de la santé publique est le plus rassembleur – et participe à la défense d'une cause plus noble, certains participants insistent davantage sur les aspects de pollution visuelle que sur ceux de pollution électromagnétique.

D'autres ont tendance à considérer que le risque électromagnétique est acceptable dans la

mesure où l'activité ou la technologie à son origine apporte quelque confort à ses utilisateurs.

Ce qui ressort de façon transversale dans notre analyse, c'est le souhait qu'ont les participants de ne pas revivre les catastrophes vécues par le passé pour lesquelles les autorités publiques ont réagi trop tard, causant alors des dommages dont l'ampleur était gigantesque. Nous avons déjà pris l'exemple de l'amiante, mais ceux de la vache folle, la dioxine et les pesticides sont également cités. Ils plaident par conséquent pour une démarche précautionneuse.

4) Identification des acteurs de la gestion du risque

Les opérateurs privés sont perçus par les participants comme des acteurs clefs de la problématique mais auxquels ils accordent très peu de crédit, les soupçonnant d'adopter des méthodes sournoises voire illégales.

Face à cet acteur, les participants décrivent des pouvoirs publics (au niveau local et régional) faibles dont les décisions ne sont pas suivies dans les faits par les opérateurs. Certains participants ont toutefois la dent dure envers les pouvoirs publics. Certes, les élus qui montrent une véritable capacité d'écoute sont appréciés, mais dans l'analyse des intervenants, ils semblent ne constituer qu'une (petite) minorité parmi la masse d'acteurs politiques « incompétents », « inattentifs » faisant preuve de manœuvres « d'intimidation », « non respectueux » envers les citoyens, « non engagés », « malhonnêtes », « trop peu qualifiés » et « manquant de moyens ». Le tableau est donc sombre et un gouffre semble s'agrandir sans cesse entre les citoyens et les élus censés les représenter. L'un des groupes précise également que son action est incomprise par des pouvoirs publics.

Lorsque nous invoquons l'éventualité d'une amélioration de leurs rapports avec le monde politique et la méfiance qui en découle, force est de constater que les réactions sont teintées d'ironie et d'une certaine désillusion. Les participants acceptent cependant l'idée selon laquelle on ne peut demander aux élus politiques d'être compétents sur tout.

Par ailleurs, à plusieurs reprises dans nos entretiens, les participants dénigrent assez paradoxalement les jeux politiques mais avouent « jouer le jeu » des partis pour servir leurs propres intérêts.

Les partis politiques sont perçus différemment. Le parti écologiste est considéré comme engagé et actif sur le dossier à l'inverse des autres formations politiques. Il faut souligner que certains groupes se présentent d'ailleurs comme étant d'obédience écologiste.

Toutefois, si la plupart des participants témoignent d'une sensibilité écologique, certains disent ne pas se référer clairement au parti écologiste de peur de n'être pas pris au sérieux par l'ensemble du monde politique.

Les médias sont des acteurs importants dans ce type de problématique dans la mesure où d'une part ils sont pour les participants des vecteurs importants d'information, et d'autre part c'est de leur compréhension que dépendra l'impact de la communication du risque.

Les experts ou personnes qualifiées comme telles par les participants sont également des acteurs importants dans la gestion de ce type de risques. En effet, quand ils mettent leur expertise au service des citoyens profanes, ils deviennent en quelque sorte leurs yeux et leurs oreilles.

5) Communication relative au risque

La question de la communication des risques est sensible dans la mesure où la communication administrative relative à l'installation des antennes n'est pas du tout considérée comme transparente par les participants (voir la question de la théorie du complot).

La communication des risques est d'autant plus difficile à réaliser qu'il subsiste de nombreuses controverses scientifiques sur la question. Dès lors, compte tenu de cette difficulté de trouver une information scientifique stabilisée, les participants se présentent comme des pourvoyeurs pertinents d'information sur la problématique.

La communication relative aux risques doit être particulièrement ciblée vers les jeunes qui représentent une catégorie fragile de la population dans leurs relations aux nouvelles technologies, qui est très souvent visée dans les campagnes publicitaires vantant les mérites des dernières innovations technologiques. Elle ne doit pas s'arrêter aux personnes électrosensibles car celles-ci se mobilisent rapidement. Par contre, l'ensemble de la population qui n'est pas sensible aux champs électromagnétiques doit être prioritairement concerné par la communication sur les risques.

Les supports privilégiés par les participants sont multiples, mais la télévision est le média privilégié pour communiquer un risque et sensibiliser le grand public. Ils donnent l'exemple d'un reportage passé sur une chaîne nationale, et précisent dans certains cas qu'avoir été diffusés sur une chaîne de télévision locale leur a donné plus de visibilité. La presse écrite, la radio, les toutes boîtes et les affichettes sont également cités, mais leur importance paraît moindre.

Un des groupes a clairement mis en évidence le rôle que les commerces de proximité peuvent jouer dans la communication du risque en constituant un lieu de passage où tous les habitants d'une même commune se retrouvent.

6) Mobilisation sociale et intégration

La problématique des champs électromagnétiques a donné l'occasion aux participants de nouer des liens étroits. Les échanges au sujet des questions relatives aux risques les concernent de près, puisqu'il s'agit en d'autres termes de la qualité de leur environnement et de leur cadre de vie.

L'action et la cohésion du groupe transforment également le quotidien de ses membres qui ont le sentiment d'avoir collectivement concrétisé quelque chose d'unique qu'il aurait été impossible de faire individuellement.

Si la question de départ est un moteur important de l'engagement citoyen, il convient de préciser que les participants ont également indiqué que la survie même de l'association devient un objectif en tant que tel pour ses membres, puisque c'est une structure indispensable à la concrétisation de leurs actions. La diversification des activités devient donc parfois un *leitmotiv* pour maintenir le groupe et conserver les liens étroits – mais aussi fragiles et éphémères si la problématique n'a plus un effet fédérateur – qui existent entre ses membres (Wooley, 1998).

La mobilisation suscitée par l'installation d'antennes GSM s'est également, pour certains participants, cristallisée autour des principes de justice sociale. En effet, un lien étroit a été identifié entre les lieux d'implantation des antennes et le milieu social, suggérant que les populations les moins favorisées étaient également les populations les plus exposées aux risques dans la mesure où la question des champs électromagnétiques était majoritairement ignorée, induisant de la sorte une très faible mobilisation sociale⁴. En outre, la complexité scientifique qui l'entoure implique un déploiement considérable de moyens pour les individus qui souhaitent en débattre.

Selon les participants, traverser ce genre d'expérience ensemble était riche et caractérise ce que nous appelons le « syndrome de l'auberge espagnole ». En effet, au sens premier du terme, une auberge espagnole désigne « un lieu, une situation où l'on ne trouve que ce qu'on a soi-même apporté ». Dans ces associations, chacun a apporté sa pierre à l'édifice et les relations sociales se sont renforcées. La cohésion du tout découle de ce que les entités individuelles apportent avec leur propre regard, leur formation, leurs qualités et leurs aptitudes particulières.

Discussion

Notre analyse transversale met en évidence la théorie du complot dont les acteurs sociaux interrogés se disent victimes. Les données collectées contiennent les germes de véritables questions de fond qui sous-tendent les expériences vécues par les acteurs mobilisés : quelle société voulons-nous ? Quel niveau de technologie est acceptable ? Jusqu'où économie et santé peuvent-elles coexister dans la société capitaliste occidentale ?

De nos entretiens, il semblerait émerger de manière un peu caricaturale une ligne de tension assez claire entre, d'une part des acteurs politiques et « subpolitiques » (Beck, 2001), alliés hétérodoxes se livrant à une vaste entreprise de dissimulation dans le but de servir leurs propres intérêts et, d'autre part, des citoyens mobilisés autour d'une cause dont la défense dépasse les intérêts particuliers pour s'ancrer dans un schéma collectif et durable de l'organisation de la vie publique.

Toutefois, sans pour autant déclarer infondées les critiques de la prise de décision en situation d'incertitude scientifique, il convient de tempérer ce constat alarmiste. Tout d'abord, même si la grande majorité des citoyens participant aux groupes focalisés ont confié avoir perdu toute illusion quant à une amélioration de leurs rapports avec les mandataires publics, ces derniers font parfois preuve d'une capacité d'écoute non négligeable et d'un pragmatisme appréciable. Cela a été souligné, en situation de haute incertitude scientifique (comme c'est le cas pour les champs électromagnétiques), la prise de décision politique est extrêmement ardue et inédite.

Ensuite, la majorité des arguments formulés au cours des groupes focalisés portaient principalement sur la santé publique, les citoyens déplorant même parfois devoir « déguiser »

⁴ Il serait intéressant d'explorer le lien éventuel entre la capacité réflexive des citoyens et leur situation socio-professionnelle, au regard de la localisation géographique des antennes GSM. Notre impression était souvent que les citoyens intéressés par la problématique et disposant des ressources nécessaires pour faire entendre leur voix et se créer de véritables opportunités d'actions appartenaient pour la plupart à un milieu social favorisé et ont souvent un niveau d'études élevé. Plus encore, l'argument selon lequel les opérateurs cibleraient beaucoup plus souvent les logements sociaux pour l'implantation de nouvelles antennes est revenu de nombreuses fois au cours de nos groupes focalisés. Il semblerait que les milieux sociaux plus défavorisés obtiendraient la préférence des opérateurs privés, qui rencontreraient largement moins de résistance de leur part que dans les « beaux quartiers ».

leurs revendications en termes urbanistiques afin d'espérer avoir un impact sur la prise de décision au niveau compétent de pouvoir. Cependant, à l'inverse, certains citoyens ont également invoqué directement (ou indirectement) des raisons de pollution visuelle comme constituant la base de leur mobilisation. Dans ce cas de figure, nous sommes plus proches du phénomène NIMBY⁵ que de l'archétype du simple citoyen mobilisé pour défendre l'intérêt collectif.

Le risque électromagnétique semble indubitablement être un risque que l'on peut qualifier de « moderne » (Beck, 2001). En effet, le rayonnement électromagnétique est un phénomène global⁶, la dimension temporelle de ses effets est très large, ses effets nocifs sont parfois présentés comme étant irréversibles, irréparables⁷, et surtout, il est caractérisé par une invisibilité qui le rend accessible aux seuls experts scientifiques. L'électrosensibilité serait alors un « effet induit latent », ou en d'autres termes un effet pervers non visible immédiatement qui a accompagné le développement technologique à la base de ce « brouillard électromagnétique ».

La vulnérabilité inattendue de nos sociétés développées nous fait renouer avec le concept d'incertitude. Face aux champs électromagnétiques, le statut de la science est plus que jamais remis en question à l'heure où les experts traditionnels ne sont plus en mesure de nous faire parvenir des signaux de certitudes quant aux effets des applications technologiques qu'ils ont rendues possibles.

Toutefois, malgré le caractère global du risque électromagnétique, la fracture sociale réapparaît là où l'on constate que les milieux sociaux les plus favorisés produisent plus de risques⁸, et ont aussi plus de moyens pour s'en prémunir⁹. Les détenteurs de connaissances particulières et de moyens financiers importants sont donc mieux armés contre les nouveaux risques. Nos groupes focalisés le montrent bien lorsque les intervenants parlent d'injustice sociale pour mettre en évidence le fait que les demandes d'implantation d'antennes GSM ont beaucoup plus souvent lieu dans des quartiers socialement défavorisés, où les opérateurs rencontrent moins de résistance de la part des riverains souvent moins informés, et moins facilement mobilisables.

Pressés par l'expérience de la gestion publique contestable des crises du passé (amiante, Tchernobyl, dioxine, vache folle, sang contaminé, pesticides), les citoyens « multiappartenants » (Ascher, 2000) mobilisent leurs propres connaissances et court-circuitent les canaux traditionnels pour faire entendre leur voix par le biais de nouveaux mouvements sociaux, comme par exemple les comités de quartier. Nous tenons à répéter

⁵ « Not In My Back Yard » ou « pas dans mon jardin », acronyme parfois péjoratif qui désigne un phénomène qui s'observe quand des individus sont d'accord d'accepter un certain niveau de nuisances, si toutefois ces nuisances ne sont pas « dans leur propre jardin ». Ils se mobilisent par conséquent uniquement pour défendre leur environnement local et non l'intérêt général.

⁶ Il touche tout le monde et ne s'arrête pas aux frontières nationales.

⁷ Le paradigme de l'assurance devient insuffisant pour réparer les dégâts causés.

⁸ Les premiers consommateurs des technologies comme l'UMTS, pour laquelle il est nécessaire d'augmenter sensiblement la puissance d'émission des antennes GSM, seront vraisemblablement ceux qui, depuis leur position sociale favorisée, pourront passer les premiers à l'étape suivante du développement technologique, et répondre au besoin créé pour eux dans des laboratoires subpolitiques.

⁹ D'une part ces citoyens socialement favorisés ont accès à l'information (forcément coûteuse) qu'ils obtiennent sur Internet, à la télévision, dans la presse écrite ou des revues spécialisées. D'autre part, ils sont ceux qui pourront les premiers céder à l'inélasticité des prix pour protéger leur espace vital des rayons électromagnétiques.

l'effet mobilisateur du risque, qui crée ou renforce le lien social, et donne aux individus mobilisés un sentiment d'appartenance à un groupe grâce auquel ils peuvent agir sur un tout qui les contient et les dépasse. La cohésion du groupe est parfois très forte, mais les liens sociaux n'en restent pas moins fragiles et éphémères pour la plupart, qui se forment et se déforment au gré de la virulence des polémiques.

À mesure que l'expertise profane des citoyens s'affûte, leur quête de certitudes ne peut être rencontrée et le niveau d'incertitude scientifique fait surface dans la société. Toutefois, cela n'a pas pour effet chez les participants de susciter la négation d'une évolution technologique dont ils sont les premiers citoyens consommateurs à profiter. Aucun ne souhaite être qualifié « d'anti-technologies » et presque tous confient ne plus pouvoir se passer d'Internet et posséder un téléphone portable, dont ils recommandent simplement l'utilisation parcimonieuse. Leur discours est souvent scientifiquement argumenté, comme pour ne pas fragiliser une position qu'ils savent précaire par rapport à d'autres institutions pesant lourd dans la balance de la prise de décision politique.

Bien plus encore, ils se livrent à un véritable plaidoyer pour une refonte des modes d'organisation politiques traditionnels, qui prendrait en considération l'avis de tous les acteurs concernés par l'impact qu'une technologie introduite, modifiée ou étendue aurait sur la société dans son ensemble. Une démarche de précaution de la part des pouvoirs publics est largement souhaitée par les participants, et le désir de ne pas laisser l'économie prévaloir sur la santé publique constitue une priorité absolue.

Selon eux, cette démarche de précaution doit plus que jamais s'accompagner de la volonté et des actions politiques qui s'imposent pour ne pas transformer un outil stratégique (le principe de précaution) en un simple argument démagogique. Au travers des groupes focalisés, les citoyens se sont de nombreuses fois exprimés sur le gouffre immense qui semble désormais exister entre eux et leurs représentants politiques. Particulièrement en cas de haute incertitude scientifique, le paradigme de la démocratie représentative traditionnelle semble vaciller sur des bases devenues de plus en plus friables.

Autour de l'émergence du risque électromagnétique, les participants appellent à un nouveau mode de gestion de l'incertitude. Dans cette configuration, la construction de l'acceptabilité sociale des choix technologiques passe également par l'organisation d'un dialogue entre tous les acteurs concernés (mondes politique et scientifique, partenaires socio-économiques, société civile). Ce dialogue porte notamment sur l'application du principe de précaution, non pas comme référentiel d'action substantif, définissant le contenu de la décision, mais comme ensemble de règles procédurales structurant le processus décisionnel de manière qu'il puisse être qualifié de « précautionneux » par l'ensemble des *stakeholders* (Brunet, Delvenne & Joris, 2007).

Le principe de précaution, en tant que principe d'action – et non d'abstention – politique, donne par conséquent aux décideurs publics la possibilité de mettre en lumière les décisions politiques prises en-dehors de l'enceinte parlementaire. Ils peuvent se réapproprier une partie du pouvoir politique primaire de décision dans certains champs de compétences, ou à tout le moins bloquer le pouvoir que d'autres détenaient impunément (voire anti-démocratiquement). Le principe de précaution permet d'imaginer une réduction de la marge de manœuvre de certaines entités, économiques par exemple, alors que d'autres bénéficient toujours de la même latitude de mouvement.

Mais nous pouvons nous interroger sur les effets réels de l'application du principe de précaution. Pour ce qui est des champs électromagnétiques, c'est l'opportunité pour le monde politique de récupérer, temporairement au moins, une partie du pouvoir primaire de décision qui lui avait échappé, en invoquant des raisons légitimes de santé publique. C'est faire le choix éthique de faire prévaloir la santé sur l'économie, c'est aussi (surtout ?) faire le choix rationnel de satisfaire un électorat documenté, mobilisé, inquiet et de plus en plus flottant. Mais dans ce cas-ci encore, le principe de précaution constituera un appel à plus d'expertise, attendant du monde scientifique les signaux de certitudes suffisants qui permettront aux élus de lever la barrière qui contenait tant bien que mal une spirale technologique prometteuse de nouveaux marchés économiques¹⁰.

Le principe de précaution constitue en quelque sorte une opportunité d'expansion du pouvoir de la sphère politique, appelée à agir dans un domaine qui ne relevait pas de ses compétences propres auparavant (Latour, 2000). Mais l'incertitude de la situation présente également une opportunité pour certaines entités économiques qui peuvent profiter de la crise pour développer de nouveaux marchés, comme celui (en plein essor) des biorupteurs ou celui des experts qui mesurent à domicile le niveau de radiation.

Nous l'avons constaté tout au long de notre recherche, la perception du risque électromagnétique représente également une formidable opportunité de mobilisation de la sphère publique. L'émergence de nouveaux mouvements sociaux est plus que jamais une réalité en situation de haute incertitude scientifique. En quête de certitude, les citoyens font la démarche prospective de s'informer et de mobiliser une expertise profane, élaborée sur base de données scientifiques existantes, qu'il serait judicieux de ne plus exclure davantage des processus décisionnels. Malgré les coûts que cette mobilisation suppose, les groupes de citoyens que nous avons rencontrés ont décidé de remettre en question un domaine de l'action publique qui semblait stable et équilibré (Lacasse, 1995). Face au risque électromagnétique, ces lanceurs d'alerte potentiels ont un rôle important à jouer. Certes, des améliorations ont été pointées du doigt : les spécificités du contexte décisionnel belge doivent être rationalisées, une autorité administrative compétente doit s'affirmer, la communication du risque électromagnétique doit être plus transparente et le principe de précaution doit être appliqué si nécessaire.

Les discussions relatives aux nouvelles technologies n'en sont qu'à leurs balbutiements. Les champs électromagnétiques font partie d'un complexe de risques « modernes » susceptibles d'alimenter le débat public : les nanotechnologies, les sciences du cerveau, le transhumanisme ou les technologies convergentes (NBIC¹¹) ne sont que quelques exemples. A nos yeux, la sagesse des participants doit être imitée : il ne s'agit guère de stopper une évolution technologique dont certaines retombées sont tout à fait positives pour l'ensemble de la collectivité, il s'agit plutôt de prendre les mesures qui s'imposent pour faire les bons choix technologiques, et limiter les effets pervers qui les accompagnent. Les élus politiques ne disposent évidemment pas toujours des compétences techniques requises pour analyser un

¹⁰ C'est la raison pour laquelle nous considérons que, lorsque le principe de précaution ne suscite pas un gel complet des activités (y compris scientifiques) et représente un appel à plus d'expertise, il a pour effet de renforcer le positivisme et présente à nouveau les scientifiques comme les uniques acteurs dont on attend impatiemment qu'ils soient en mesure de nous dévoiler la Vérité.

¹¹ Technologies basées sur la convergence de différents secteurs des « nano », « bio », « info » et « cogno » sciences, et dont l'interaction a pour effet de démultiplier les possibilités (et les dérives) technologiques, posant notamment les questions délicates de la frontière de l'être humain, de la nature et de la vie. Voyez à ce sujet le rapport du Scientific and Technology Options Assessment (STOA), l'office d'évaluation technologique du Parlement européen : http://europarl.europa.eu/stoa/publications/studies/stoa183_en.pdf.

contexte décisionnel marqué par son incroyable complexité scientifique. Identifier et mesurer l'impact d'une nouvelle technologie nécessitent la convocation de savoirs spécialisés pertinents. Ceux-ci reflètent l'état des connaissances scientifiques du moment quant aux relations de causalité. Dans un contexte de grande incertitude scientifique, ces liens de causalité sont non seulement peu ou mal connus des citoyens mais également des pouvoirs publics et de la communauté scientifique. Le mythe du « dormez tranquilles bonnes gens, tout va bien » doit donc pouvoir être mis sous tension et questionné par des groupes qui *a priori* ne disposent pas des savoirs pertinents pour le faire. Les pouvoirs publics ne doivent donc pas se perdre dans la vaine quête d'une expertise indépendante, mais doivent au contraire penser des mécanismes institutionnels innovants qui mettent en perspective le développement technologique. Les exemples ne manquent pas, même dans notre pays : la Flandre a fait en 2000 le choix politique judicieux de se doter d'un office parlementaire d'évaluation des choix technologiques, le viWTA¹², qui a pour mission d'éclairer les parlementaires sur des questions technologiques analogues aux champs électromagnétiques et aussi de susciter un débat public nourri concernant les nouvelles technologies.

À l'heure où la participation publique n'est plus une curiosité venue du nord de l'Europe, mais un ensemble d'outils à notre disposition pour affronter les défis du XXI^e siècle, il nous paraît indispensable de poursuivre dans cette voie afin de moderniser les rouages de la démocratie représentative traditionnelle et, partant, de renouer les liens distendus entre représentants et représentés.

Bibliographie

ASCHER François. *La société hypermoderne*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2000.

BECK Ulrich. *La société du risque*. Paris : Aubier, 2001.

BECK Ulrich, GIDDENS Anthony et LASH Scott. *Reflexive Modernization*. Cambridge: Polity Press, 1994.

BRUNET Sébastien. *Société du risque: quelles réponses politiques?*. Paris: L'Harmattan, 2007.

BRUNET Sébastien, DELVENNE Pierre et JORIS Geoffrey. « Le principe de précaution : un outil stratégique de transformation (sub)politique ». *Revue Suisse de Sociologie*, Vol. 2/2007.

BRUNET Sébastien et HOUBAERT Pascal. « Involving stakeholders: fowl pest case study », *Risk Research*. Taylor & Francis, Volume 10, Issue 5 July 2007, pp. 643 – 660.

CHATEAURAYNAUD Francis et TОРNY Didier. *Les sombres précurseurs*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1999.

JACQUEMAIN Marc et JAMIN Jérôme. *L'histoire que nous faisons. Contre les théories de la manipulation*. Loverval: Labor, 2007.

JENNY Jacques. « Méthodes et pratiques formalisées d'analyse de contenu et de discours dans la recherche sociologique française contemporaine. État des lieux et essai de

¹² <http://www.viwta.be>, site officiel de l'office flamand d'évaluation des choix technologiques.

classification ». *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 54, pp. 64-112, 1997.

KRUEGER Richard. *Focus Groups. A Practical Guide for Applied Research*. London: Sage Publications, 1994.

LACASSE François. Mythes, savoirs et décisions politiques. Paris: PUF, 1995.

LATOUR Bruno. *La Science en action*. Paris: La Découverte, 1989.

LATOUR Bruno. « Prenons garde au principe de précaution ». *Le Monde*, 3 janvier 2000.

LEJEUNE Christophe. « Petite histoire des ressources logicielles au service de la sociologie qualitative ». In BROSSAUD Claire et REBER Bernard. *Humanités Numériques. Nouvelles technologies cognitives et concepts des sciences sociales*. Paris: Hermès, 2007.

VAN CAMPENHOUDT Luc, CHAUMONT Jean-Michel et FRANSSEN Abraham. *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*. Dunod, 2005.

WOOLEY Frances. « Social Cohesion and voluntary activity: making connections », *Conference on the state of living standards and the quality of life in Canada*. Ottawa, Center for the study of living standards, octobre 30-31, 1998.

Divers:

Site du STOA, l'office d'évaluation technologique du Parlement européen - http://www.europarl.europa.eu/stoa/default_en.htm

Site du viWTA, l'office flamand d'évaluation des choix technologiques - <http://www.viwta.be>